

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 1514

présenté par

M. Peiro

ARTICLE 27

À la première phrase de l'alinéa 18, substituer aux mots :

« et vétérinaire »

les mots :

« , agroalimentaire, vétérinaire et forestier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence, visant à préciser les missions de l'institut dans le domaine de l'agroalimentaire.